

Les Infos de Base

Mercredi 22 août 2012
volume 15, numéro 34
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 34 du 22 août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 34 du 22 août 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 33 du 18 août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 septembre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 25 juillet 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 21 juillet 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, Édition spéciale n° 1 du 20 août 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8, 12, 13,

14, 15, 17, 19 et entrées en vigueur au 20 août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 17 du 15 août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 août 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 août 2012 et contient maintenant 8 982 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. **B-1.1**.

Entrée en vigueur de l'article 214 (partie).

Loi sur l'économie de l'énergie dans le bâtiment, L.R.Q., c. **E-1.1**, remplacée en partie.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Loi sur le bâtiment, L.Q. 1985, c. 34, a. 214 (partie).

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, aa. 36, 36.1, 37, 39.

Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 30, aa. 25-28.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement pouvant être imposés aux médecins, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2415] nouveau.

Règlement sur le stage et le cours de perfectionnement pouvant être imposés aux médecins, [R.R.Q., c. **M-9**, r. 27], remplacé.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement pouvant être imposés aux médecins, Décision du 27-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2415, a. 3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. 1985, ch. **R-11**, aa. 9, 12.1, 24.1, 26.1.

Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence, L.C. 2003, ch. 26, aa. 46, 47, 57 (partie), 62 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Règlement établissant une liste d'entités, DORS/2002-284, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement établissant une liste d'entités, DORS/2012-162 du 20-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, Édition spéciale, n° 1, 1, a. 1.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. **1996**, ch. **23**.

Règlement sur l'assurance-emploi, DORS/96-332.

Fin d'effet de l'article 77.94.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999**, ch. **33**.

Règlement sur le soufre dans le carburant diesel, DORS/2002-254, a. 5.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le soufre dans le carburant diesel, DORS/2012-135 du 20-06-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1569, a. 4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.